35 ~~37~~

a S^t vincr le 11 mars 1785

Messieurs

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C___ N___

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
BIBLIOTHÈQUE

La certitude de trouver en vous, la perfection de tous les moyens possible pour procurer du soulagement aux individus malheureux, a l'egard desquels la nature s'est oubliée dans leurs formations, et l'esprit d'humanité qui vous fait agir dans l'administration des secours qui vous sont demandés, me donnent la confiance de vous adresser cy joint un memoire succinct de l'etat facheux dans lequel est né l'un de mes petits fils, sans jambe gauche, lequel est d'ailleurs le mieux conformé qu'il soit possible dans toutes les autres parties de son corps, de la meilleure santé, l'air enjoué, et beau comme le jour.

Je vous serai infiniment obligé, Messieurs, ainsi que le pere la mere de l'enfant et toute la famille, de vouloir bien me faire la grace de m'adresser un memoire instructif des moyens à

ARC 26 n° 35

employée pour substituer a cet enfant ce que la nature lui a refusé; naturellement l'on conçoit qu'il faut décidément une jambe factice; mais est-il bien necessaire pour lui en procurer un usage aisé et sans inconvenient pour l'avenir, de lui faire préalablement l'emputation de l'appendice mentionné au memoire?

Cette appendice qui n'est quant a present que de la longueur d'un doigt, qui en a la forme, et qui tend a s'incliner en arriere, comme fait un doigt vers le creux de la main, ne pourroit-elle pas sans difficultés pour l'avenir, se loger dans une cavité proportionnée qu'on formeroit dans le coussinet de la jambe factice?

En supposant que l'emputation fut necessaire ou préférable, le memoire fait par un Maitre en chirurgie, pretend qu'on ne pourroit en emputer qu'une partie; néamoins un autre Maitre que j'ai consulté depuis, pretend que l'emputation pourroit se faire contre l'articlé et dans l'articlé meme avec la meme sécurité qu'on emputeroit en entier un doigt de la main.

J'attendrai, Messieurs, que vous ayez la bonté de nous donner

des Solutions Sur ces objets, comme aussi de nous indiquer
La meilleure forme a donner a la Jambe factice, vous observant
que l'enfant est actuellement dans son 22e mois.

J'ay L'honneur d'être avec la plus parfaite considération

Messieurs

Votre tres humble et tres obeissant
Serviteur
Lecomte Thomassin
tresorier receveur de la ville rue de
St. Bertin haute a St. omer

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

on desire de Scavoir quels Sont les moyens Chirurgicaux qu'il convient de mettre en usage, dans un enfant agé de dix huit mois, qui est venu au monde Sans jambe gauche, ayant Seulement au lieu de cette extremité, une appendice conformée à peu prés comme un doigt, au bout duquel Se trouve un ongle, faisant un corps articulaire tres flexible, incliné à Se mouvoir en arriere avec la cuisse, ayant la longueur de trois travers de doigt.

Les parens inquiets Sur l'état de leur enfant, du reste bien conformé, bien portant, Se conduiront d'aprés les conseils qu'ils demandent.

L'emputation de cette appendice parfaitement articulée avec la cuisse, peut Souffrir des difficultés, purement rélatives aux Suites de l'operation, Car quoi que ce corps Soit peu volumineux et peu etendu, en l'emportant, Il faudroit observer les regles de l'art, on ne pourroit donc en oter qu'une partie, ne pouvant approcher de trop prés l'article, les tendons extenseurs paroissant Se perdre a la partie Superieure de ce petit corps en recouvrant la roture enfoncée, et ayant peu de jeu, d'un autre coté, L'emputation trop rapprochée, laisseroit une cicatrice qui par la suite pourroit gener et Se dechirer, par l'aplomb de la cuisse Sur le coussinet de la jambe de bois; comme l'enfant est Si jeune, et que les muscles de la cuisse Sont Sans force, on craint qu'une jambe de bois placée trop tot n'affoiblisse par Son poids la partie.

on desire Scavoir S'il ne convient pas mieux d'attendre que cet enfant ait acquis plus de force, pour l'habituer à la progression avec une jambe factice.